Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212201289-20260428-2026_42-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

LOCARN COTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LOCARN

Séance ordinaire 28 avril 2026

Date de convocation
23/04/2026

Date d'affichage
23/04/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Absents : 2
Procurations : 1

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCARN, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : C. DE QUELEN, P. LEBOURG, P. MANSAN, C. DALLONGEVILLE, C. BECHET, P-A. MARTINEZ, C. BONARD, M. LOUEDEC
Absents excusés : C. CIVI, L. CROSNIER
Absents non excusés :

Secrétaire de séance : C. BECHET

N° 2026-42

Présentation de devis pour la réalisation de travaux

Monsieur Pascal MANSAN expose que différents travaux sont nécessaires. Des devis ont été réalisés. Pour la partie réglementaire, une remise aux normes électriques est obligatoire. La société DEC'ELEC 22 a été sollicité et a proposé quatre devis :

- Mise aux normes des locaux de l'école pour 1 366.81 €
- Mise aux normes du local chaufferie pour 1 788.80 €
- Mise aux normes du logement communal situé 7 place du Centre pour 405.31 €
- Mise aux normes de la mairie pour 381.12 €

Pour la partie informatique, des aménagements sont nécessaires à l'école et à la mairie. La société LINK Multimédia a été consultée et a proposé deux devis :

- Contrôle et protection internet des ordinateurs installés à l'école pour 1 297.72 €
- Mise en place d'un système de sauvegarde externe en réseau à la mairie pour 1 063.01 €

Pour le logement communal, l'entreprise Bricomarché a été sollicité pour proposer un devis pour l'installation d'une cuisine équipée dans le logement sise 7 place du Centre :

- Livraison d'une cuisine équipée pour 2 467 €

Pour le contrat de maintenance des installations techniques de chauffage, l'entreprise Ouest énergies système a été sollicité :

- Proposition de 635 € HT annuel

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- **VALIDER** les différents devis
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y référents

Pour : 9
Contre : 0

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212201289-20260428-2026_42-DE

Abstentions : 0

Décision du Conseil municipal : adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Christophe DE QUELEN

MAIRIE de LOCARN (Côtes-d'Armor)